

DÉLIBÉRATION du conseil municipal de la commune d'AUSOIS

Séance du : jeudi 27 juin 2024

Nb de conseillers		Vote	
En exercice :	15	POUR	13
Présents :	11	CONTRE	0
Votants :	14	Abstention	0

Délibération N°2024.083

Secrétaire de séance : Jean-Jacques AGUSTIN

Date de la convocation : 20 juin 2024

Objet : Subvention à l'association OÉSCALADE

L'An deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin à 18h00, le conseil municipal de la commune d'AUSOIS, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane BOYER, maire.

Etaient présents : Maurice BODECHER, Hervé GOMES-LEAL, Jean-Louis VIGNOUD, Mmes Myriam COUVERT, Claudette PAYERNE-BACCARD, Julie ARNAUD. Messieurs Jean-Marie FRESSARD, Jean-Jacques AGUSTIN, Hervé RATEL (arrivée à 18h20), Cédric PREILLAT-MERCEROZ (arrivée à 19h00).

Absents/excusés Camille COL, Françoise RICHARD (procuration à Maurice BODECHER), Adrien PEYRE DE GROLEE VIRVILLE (procuration à Jean-Jacques AGUSTIN), Philippe REVEILHAC (procuration à Jean-Louis VIGNOUD).

M. Cédric PERILLAT-MERCEROZ concerné par la présente, est absent à 18h34.

M. le Maire donne la parole à M. Hervé GOMES-LEAL, adjoint.

Celui-ci informe le conseil municipal que l'association OÉ ESCALADE a sollicité la commune pour une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 €.

Cette subvention permet à l'association d'assurer les déplacements des enfants adhérents, les frais d'inscriptions à certaines épreuves sportives ainsi que les charges liées aux divers entraînements et sorties découverte.

En participant au financement de l'association, la commune participe au développement et au rayonnement de l'escalade.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à :

13 VOIX « POUR »

2 ABSENTS (Camille COL, Cédric PERILLAT-MERCEROZ arrivé à 19h00)

DÉCIDE D'OCTROYER à l'association OÉ ESCALADE une subvention d'un montant de 2 000 €,

CHARGE M. le Maire de faire le nécessaire à cet effet,

DIT que les crédits sont ouverts au BP 2024.

Fait et délibéré en séance de ce jour.

Copie conforme le 02 juillet 2024.

Stéphane BOYER,
Maire d'AUSOIS



Jean-Jacques AGUSTIN,
Secrétaire de séance